

La douane au service des professionnels https://pro.douane.gouv.fr

Cadre à destination de l'interprofession principale de l'entrepositaire agréé vitivinicole (récoltant vinificateur, négociant vinificateur ou cave coopérative)

Papillon détachable à destination de l'interprofession désignée.

Cadre à remplir par le bénéficiaire (tous les champs sont obligatoires)			
Identification de l'opérateur bénéficiaire	Raison sociale : N°SIREN / SIRET ou N° douane :		
	Numéro(s) d'agrément (FR0+ 5 chiffres + 1 lettre + 4 chiffres).	Numéro(s) CVI	Interprofession principale